

RÉGIE PERSONNALISÉE CENTRE CULTUREL ET SPORTIF LANS EN VERCORS

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 1^{er} JUIN 2021

L'an deux-mil-vingt-et-un, le premier juin, le Conseil d'Administration de la Régie Personnalisée du Centre Culturel et Sportif de Lans en Vercors, dûment convoqué le vingt-sept mai, s'est réuni à 18 heures et 30 minutes en session ordinaire dans la salle Saint-Donat, en mairie de Lans en Vercors, sous la présidence de Madame Véronique RIONDET, Présidente de la Régie personnalisée.

Membres en exercice : 15

Présents : 8

Présidence : Véronique RIONDET

Administrateurs : Guy CHARRON – Violaine VIGNON – Jean-Charles TABITA – Marcelle DUPONT – Sophie VALLA – François NOUGIER – Jean-Pierre MOULIN-FRIER

Pouvoirs : Céline PEYRONNET à Jean-Charles TABITA

Absents : Caroline DELAVENNE – Céline PEYRONNET - Matthieu DELARIVE – Marc MARECHAL – Olivier SAINT-AMAN – Philippe BALLETT – Sophie HERICHER

Nombre de votants : 9

Secrétaire de séance : Sophie VALLA

Assiste au Conseil d'Administration avec voix consultative : Marie GALLIENNE, directrice

ORDRE DU JOUR :

- I. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 30 mars 2021
- II. Décision modificative n°1 du budget primitif 2021
- III. Rapport d'activité 2021 (Point retiré de l'ordre du jour)
- IV. Billetterie spectacle (Point retiré de l'ordre du jour)

RÉGIE PERSONNALISÉE CENTRE CULTUREL ET SPORTIF LANS EN VERCORS

I. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30 MARS 2021

Il est proposé au conseil d'administration d'approuver le procès-verbal du conseil d'administration du mardi 30 mars 2021.

Approbation à l'unanimité

II. DÉCISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET PRIMITIF 2021

Considérant la nécessité d'ajuster les crédits au budget principal de la Régie Personnalisée du Centre Culturel et Sportif, il est proposé au Conseil d'Administration d'adopter la décision modificative suivante :

SECTION FONCTIONNEMENT DÉPENSES :

ARTICLES	CHAPITRE	OPERATIONS	INTITULÉS	DÉPENSES
611	011		Contrats de prestation de service	-13 560,00 €
023	023	ORDRE	Virement à la section d'investissement	13 560,00 €
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT				0,00 €

SECTION INVESTISSEMENT DÉPENSES

ARTICLES	CHAPITRE	OPERATIONS	INTITULÉS	DÉPENSES
2051	20		Concessions et droits similaires	13 560,00 €
TOTAL DÉPENSES INVESTISSEMENT				13 560,00 €

SECTION INVESTISSEMENT RECETTES

ARTICLES	CHAPITRE	OPERATIONS	INTITULÉS	RECETTES
21	021	ORDRE	Virement de la section de fonctionnement	13 560,00 €
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT				13 560,00 €

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Approuve la modification du budget primitif 2021 de la Régie Personnalisée Centre Culturel et Sportif.

DÉLIBÉRATION TRANSMISE EN PRÉFECTURE LE 2 JUIN 2021

III. RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

Point retiré de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration accepte cette modification de l'ordre du jour.

IV. BILLETTERIE SPECTACLES

Point retiré de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration accepte cette modification de l'ordre du jour.

La secrétaire de séance,
Sophie Valla